VINS FINS
CHAMPAGNES

Alexandre Junca

64300 SAULT-de-NAVAILLES
Tél. 05 59 67 53 72
Fax 05 59 67 56 95
Port. 06 80 74 06 82

FACTURE N°

Code Client

Date de la Facture

	Désignation	Quantité	Prix Unit.	Total H.T.

Base	T.V.A.	Montant T.V.A.		Montant T.T.C.
			ACOMPTE	

NET A PAYER

En votre aimable règlement

CONDITIONS GÉNÉRALES : Toutes réclamations concernant cette facture, pour être valables devront être formulées, dans les cinq jours de la date de réception.
- Toute somme non payée à son échéance entraînera le paiement d'une indemnité de retard de 1,5 % par mois.
- La confirmation d'une commande ou sa facturation ainsi que le versement d'acomptes par l'acheteur n'entraîne pas transfert de propriété des marchandises qui restent notre entière propriété jusqu'à leur paiement intégral (Loi 80335 du 12 mai 1980).
- En cas de contestation, le tribunal de Pau sera seul compétent pour juger tout litige ou contestation.

Imp. J.M. LASSALLE - DAX